



PAUSE MÉRIDIENNE



La pause méridienne est un temps de repos qui se situe de la fin de la classe du matin au début de la classe de l'après-midi, soit de 11h45 à 13h45.

Son organisation nécessite l'intervention de deux services municipaux :

- Le service restauration scolaire pour le déjeuner
- Le service enfance-jeunesse afin de proposer aux enfants des temps d'animation avant ou après le déjeuner

Le déjeuner

Le déjeuner (repas/rangement) est organisé par le service de restauration scolaire.

Les enfants de la classe maternelle déjeunent de 12h à 13h

Les enfants de classes élémentaires déjeunent de 12h à 13h20, en deux services.

Les enfants sont accueillis au rez-de-chaussée de Chapi.

Les agents du restaurant scolaire :

- Participent à l'accompagnement des enfants sur le trajet
- Accompagnent les enfants tout au long du repas
- Echangent avec les animateurs

Par ailleurs, le cas échéant, **un animateur est présent** sur le temps du repas des enfants de classes élémentaires afin de tenir un rôle de modérateur.

L'animation

La pause méridienne est un temps de transition durant lequel les enfants ont besoin d'évoluer librement, sans contrainte mais avec des règles, sous l'attitude bienveillante d'un adulte.

Elle doit être un moment de détente et s'organiser dans de bonnes conditions de calme et de convivialité afin de remplir pleinement sa fonction.

Au cours de l'année scolaire précédente, le service enfance-jeunesse a travaillé sur une organisation qui favorise :

- La communication avec les enseignants
- La fluidité de la sortie à 11h45
- Les déplacements
- L'utilisation des espaces partagés Ecole / Restaurant scolaire / Service Enfance-Jeunesse



La sieste des plus petits commence sur la pause méridienne

Dès le retour du restaurant scolaire, les enfants de PS et MS commencent la sieste.

Une ASEM aide au déshabillage et au couchage. De la musique douce favorise l'endormissement des enfants.

L'animation de la pause méridienne par le SEJ

LES OBJECTIFS EDUCATIFS

- Favoriser l'éveil à la citoyenneté
- Favoriser le respect au quotidien

LES ENFANTS
Ont besoin
de se défouler, de
jouer, de ne rien faire,
de tranquillité,
de sécurité, d'écoute,
et d'attention...,

LES MOYENS MATERIELS

Trois espaces sont à disposition :

- Le plateau sportif
- L'espace de jeux publics
- Chapi (1er étage) et l'espace extérieur

Les jeux et le matériel de bricolage de l'accueil périscolaire sont mis à disposition des enfants.

LES MOYENS HUMAINS

Chaque jour, trois des huit animateurs du service enfance-jeunesse interviennent sur ce temps de transition qui doit permettre aux enfants de trouver calme et convivialité.

LES ACTIVITES

permettent aux enfants d'être par petits groupes afin de favoriser la sérénité et la détente.

Les animateurs sont à l'écoute des enfants afin de proposer des activités lorsque cela est nécessaire ou de laisser les enfants jouer en autonomie lorsqu'ils en ont besoin.

LA SECURITE

Le déplacement se fait par le chemin piétonnier ce qui permet de circuler en toute sécurité.

L'encadrement est assuré par les agents du restaurant scolaire et les animateurs.

**Mairie
Hôtel de ville
BP 21037
85291 MORTAGNE SUR SEVRE**

**SEJ : 02.51.65.50.51
Chapi : 02.51.65.20.31
Restaurant scolaire : 02.51.65.02.91**